



RCS : NIORT

Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1969 B 50034

Numéro SIREN : 626 920 342

Nom ou dénomination : THOUARS DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2017 sous le numéro de dépôt 593



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés

Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts-comptables

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

THOUARS DISTRIBUTION

Route de Saumur
79100 – SAINT-VERGE

S.A.S. au capital de 1 600 000 €
R.C.S. NIORT 626 920 342

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Février 2013 au 31 Janvier 2014

■ cva@orange.fr
Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain.
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex.

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté.
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700 000 22.



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/13 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	18 844 572	12 276 052	6 568 519	7 385 074
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	213 217	137 033	76 183	78 465
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	138 791	137 033	1 758	4 039
FONDS COMMERCIAL (1)	74 425		74 425	74 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 006 241	12 139 019	4 867 222	5 569 190
TERRAINS	748 412	370 463	377 948	424 585
CONSTRUCTIONS	10 205 987	6 378 725	3 827 261	4 170 560
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 826 066	5 234 496	591 570	880 753
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	225 775	155 333	70 441	93 291
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 625 112		1 625 112	1 737 418
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 068 509		1 068 509	1 050 158
PRETS	119 666		119 666	93 504
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	416 937		416 937	573 755
ACTIF CIRCULANT	8 970 897	25 523	8 945 373	8 826 221
STOCKS ET EN-COURS	4 975 046		4 975 046	5 084 350
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	21 486		21 486	21 476
MARCHANDISES	4 953 560		4 953 560	5 062 874
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 546 318	25 523	1 520 794	1 477 833
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	286 959	25 523	261 435	196 831
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 259 359		1 259 359	1 281 002
CREANCES DIVERSES (3)	156 782		156 782	270 727
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	814 326		814 326	1 319 058
DISPONIBILITES	1 193 158		1 193 158	373 492
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	285 265		285 265	300 758
TOTAL GENERAL	27 815 469	12 301 576	15 513 893	16 211 295
(1) Dont droit au bail			68 328	68 328
(2) Dont à moins d'un an			57 870	58 045
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/13 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	7 976 336	7 762 756
CAPITAL	1 600 000	1 600 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	496 700	496 700
RESERVES	4 960 472	4 934 289
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	4 800 472	4 774 289
RESULTAT DE L'EXERCICE	728 493	529 943
PROVISIONS REGLEMENTEES	190 670	201 824
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>7 976 336</i>	<i>7 762 756</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	112 603	125 805
PROVISIONS POUR RISQUES	90 581	90 581
PROVISIONS POUR CHARGES	22 021	35 223
DETTES (1)	7 424 953	8 322 733
DETTES FINANCIERES (2)	1 561 323	2 459 883
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	930 365	1 371 706
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	630 958	1 088 176
DETTES D'EXPLOITATION	5 847 319	5 579 627
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 497 845	3 421 897
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 222 815	2 155 554
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	126 658	2 174
DETTES DIVERSES	16 309	283 223
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	14 336	26 983
AUTRES DETTES DIVERSES	1 973	256 239
TOTAL GENERAL	15 513 893	16 211 295
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	799 192 6 625 760	1 097 414 7 225 319
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/13 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	59 205 424	58 620 743
VENTES DE MARCHANDISES	58 445 208	57 816 599
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	474 364	441 918
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	58 919 572	58 258 518
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 822	3 634
REPRISES SUR PROVISIONS	16 983	166 162
TRANSFERTS DE CHARGES	254 259	180 709
AUTRES PRODUITS	12 786	11 718
CHARGES D'EXPLOITATION	57 821 797	57 550 248
ACHATS DE MARCHANDISES	46 637 937	46 259 501
VARIATION DES STOCKS	109 314	115 262
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	100 296	112 759
VARIATION DES STOCKS	(10)	(3 552)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 947 827	3 918 011
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	765 931	748 772
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 042 971	4 080 585
CHARGES SOCIALES	1 300 587	1 377 312
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	879 921	912 752
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	16 682	6 038
AUTRES CHARGES	20 336	22 803
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 383 627	1 070 495
PRODUITS FINANCIERS	33 267	45 928
PARTICIPATIONS	2 483	3 317
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	17 584	24 768
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 403	1 643
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	11 795	16 199
CHARGES FINANCIERES	37 988	60 377
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	37 988	60 377
RESULTAT FINANCIER	(4 720)	(14 449)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 378 906	1 056 046



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/13 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	33 019	40 343
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	17 980	16 366
REPRISES SUR PROVISIONS	15 039	23 976
CHARGES EXCEPTIONNELLES	120 927	157 403
SUR OPERATIONS DE GESTION	108 042	131 397
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	9 000	18 700
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	3 885	3 885
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		3 420
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(87 908)	(117 059)
PARTICIPATION DES SALARIES	232 295	160 210
IMPOTS SUR LES BENEFICES	330 209	248 833
<i>Total des produits</i>	<i>59 271 711</i>	<i>58 707 015</i>
<i>Total des charges</i>	<i>58 543 217</i>	<i>58 177 071</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	728 493	529 943
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	18 909	21 092
Produits financiers concernant les entreprises liées	2 050	2 540
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- | | | | |
|-----------------------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| - Agencements des terrains : | 20 à 30 ans | - Matériel d'exploitation : | 3 à 10 ans |
| - Constructions : | 10 à 30 ans | - Matériel de transport : | 5 ans |
| - Agencements des constructions : | 6 ans 2/3 à 10 ans | - Matériel de bureau : | 3 à 8 ans |
| - Agencements divers : | 5 à 20 ans | - Mobilier de bureau : | 6 ans 2/3 à 10 ans |

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.



Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 495 actions de 152.45 euros.

Fonds commercial

* S.A.R.L. Electro Service	Fusion le	09/07/2007	6 098
			6 098

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	208 099	5 119		213 218
Immobilisations corporelles	16 851 688	170 554	16 000	17 006 242
Immobilisations financières- titres	1 070 158	27 351	9 000	1 088 509
Immobilisations financ.- créances	667 260	27 187	157 844	536 603
	18 797 205	230 211	182 844	18 844 572



Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	129 633	7 401		137 033
Immobilisations corporelles	11 282 498	872 521	16 000	12 139 019
	11 412 131	879 922	16 000	12 276 052
(*) Dont dotation : . linéaire		830 586		
. dégressive		49 336		
. exceptionnelle				

Provisions	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	201 824	3 885	15 039	190 670
Autres provisions réglementées				
Prov. risques et charges (1)	125 805		13 202	112 603
Prov. dépréciation actif immobilisé				
Prov. dépréciation actif circulant	12 623	16 682	3 781	25 523
	340 252	20 567	32 022	328 796
(*) Dont : . exploitation		16 682	16 983	
. financier				
. exceptionnel		3 885	15 039	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 13 202
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- Une provision pour risque de restitution d'impôts lié aux déficits des filiales pour 3 k€.
- Une provision pour gros entretien concernant la révision trentenaire du réseau de sprinklage pour un montant de 19 k€.
- Un litige commercial consécutif à l'assignation par le ministère de l'économie devant le tribunal de commerce de Paris de la société coopérative nationale (à laquelle appartient la société) et dont la quote-part de risque peut être estimée à 91 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, qui a fait appel de cette décision.

Dans l'attente du dénouement définitif de cette procédure, la société a décidé de maintenir la provision.

Biens pris en crédit-bail		IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens			
Valeur d'origine			87 000
Dotation aux amortissements théoriques			17 400
Cumul des amortissements théoriques			36 975
Valeur nette			50 025
Redevances			
Afférentes à l'exercice			19 001
Cumulées			56 985
Restant à payer :			
. à moins d'un an			19 001
. de un à cinq ans			15 834
. à plus de cinq ans			
. total			34 835
Prix d'achat résiduel en fin de contrat			8 700
Créances : état des échéances			
	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	536 603	57 870	478 733
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 546 318	1 546 318	
Créances diverses	156 782	156 782	
Charges constatées d'avance	285 265	285 265	
	2 524 968	2 046 235	478 733
Dettes : état des échéances			
	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	583	583	
Emprunts bancaires (1)	929 782	366 557	563 225
Emprunts & dettes financières divers (2)	630 958	481 587	149 371
Avances, acomptes reçus sur commandes			
Dettes d'exploitation	5 847 319	5 760 723	86 596
Dettes diverses	16 309	16 309	
Produits constatés d'avance			
	7 424 951	6 625 760	712 596
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires			583
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice			-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice			441 064
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales			445 862

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	27
- Employés	121
	157

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Sous la rubrique « Charges sociales » du compte de résultat, figure une créance fiscale de 130 k€ au titre du CICE.

En termes de trésorerie, ce crédit d'impôt s'imputera sur l'impôt sur les sociétés de cet exercice.



Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subventions d'équilibre accordées	107 962	
Cession d'immobilisations financières	9 000	17 980
Amortissements dérogatoires	3 886	15 039
Pénalités et amendes	80	
	120 927	33 019

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	86 596
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	145 699
	232 295

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe d'intégration fiscale est composé de la société mère S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION et de ses filiales, la S.A.R.L. L'ODYSSEE et la S.A.R.L. CAFETERIA DU THOUET.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	390 138
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-59 929
	330 209

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	118 587
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	132 510

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par le nantissement du fonds de commerce.

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce à prédominance alimentaire.

Ils sont gérés par un organisme de gestion des assurances collectives.

Le total des fonds versés et assurés au 31 janvier 2014 s'élève à 149 985 €.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3.50 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2012.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 453 000 €



Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective nationale du commerce à prédominance alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 17 122 heures au 31/12/2013.

Entreprises liées	L'Odyssée	Cafétéria du Thouet	Sogeco	Total
Participations	10 000	10 000	-	20 000
Immobilisations financières diverses	13 316	83 402	1 829	98 548
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	16 231	16 231
Produits de participation	710	1 340	-	2 050
Autres produits financiers	-	-	-	-
Charges financières	-	-	-	-
Charges exceptionnelles (subvention d'équilibre)	49 437	58 525	-	107 962

Filiales & participations à plus de 50 %	SARL L'Odyssée 100 Sainte-Verge R.C.S. Niort 514 594 415	SARL Cafétéria du Thouet 79100 Sainte-Verge R.C.S. Niort 529 803 181
Capital	10 000	10 000
Capitaux propres autres que le capital	-16 948	-10 004
Quote-part du capital détenu	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	13 315	83 402
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	424 023	358 081
Résultat du dernier exercice clos	-	-
Dividendes encaissés	-	-

Comptes consolidés**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

THOUARS DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 1 600 000 euros
Siège social : Route de Saumur - 79100 STE VERGE
626 920 342 RCS NIORT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 3 JUILLET 2014

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2014

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 728 493,63 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	728 493,63 euros
A titre de dividendes	566 730,00 euros
Soit 54,00 euros par action	
Le solde	161 763,63 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 4 962 236,05 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2014 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 566 406,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2014 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 324,00 euros.

Les associés sont informés qu'à compter du 1^{er} janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

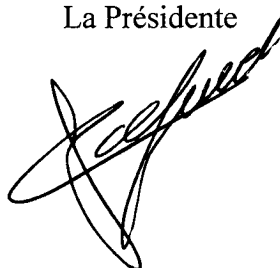
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/01/2011	446 038,00 €	10 495	445 783,00 €	255 €
31/01/2012	566 730,00 €	10 495	566 406,00 €	324 €
31/01/2013	503 760,00 €	10 495	503 472,00 €	288 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 3 Juillet 2014

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

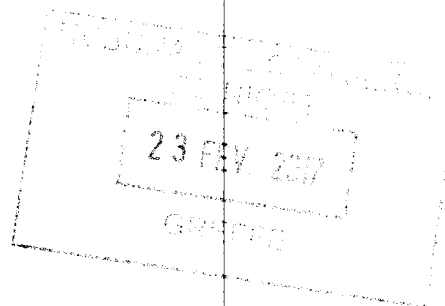
Certifié conforme
La Présidente




Sacopal

5 rue Albert Londres
B.P. 20303
44303 Nantes Cedex 3
Tél : 02 40 50 19 20
Fax : 01 57 67 47 32
sacopal@wanadoo.fr

Christine Blanloeil
Charles Bossé
Patrick Hianasy
Philippe Orain
Commissaires aux Comptes membres
de la Compagnie Régionale de Rennes



THOUARS DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 600 000 Euros

Route de Saumur
79100 STE VERGE

RCS BRESSUIRE 626 920 342

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2014

THOUARS DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 600 000 Euros

Route de Saumur

79100 STE VERGE

RCS BRESSUIRE 626 920 342

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS AU 31 JANVIER 2014

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société THOUARS DISTRIBUTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons, par ailleurs, procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

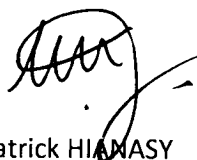
III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la Présidente et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à NANTES, le 20 juin 2014

Le Commissaire aux comptes
SACOPAL



Patrick HIANASY



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/13 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	18 844 572	12 276 052	6 568 519	7 385 074
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	213 217	137 033	76 183	78 465
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	138 791	137 033	1 758	4 039
FONDS COMMERCIAL (1)	74 425		74 425	74 425
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 006 241	12 139 019	4 867 222	5 569 190
TERRAINS	748 412	370 463	377 948	424 585
CONSTRUCTIONS	10 205 987	6 378 725	3 827 261	4 170 560
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 826 066	5 234 496	591 570	880 753
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	225 775	155 333	70 441	93 291
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 625 112		1 625 112	1 737 418
PARTICIPATIONS	20 000		20 000	20 000
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 068 509		1 068 509	1 050 158
PRETS	119 666		119 666	93 504
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	416 937		416 937	573 755
ACTIF CIRCULANT	8 970 897	25 523	8 945 373	8 826 221
STOCKS ET EN-COURS	4 975 046		4 975 046	5 084 350
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	21 486		21 486	21 476
MARCHANDISES	4 953 560		4 953 560	5 062 874
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 546 318	25 523	1 520 794	1 477 833
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	286 959	25 523	261 435	196 831
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 259 359		1 259 359	1 281 002
CREANCES DIVERSES (3)	156 782		156 782	270 727
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	814 326		814 326	1 319 058
DISPONIBILITES	1 193 158		1 193 158	373 492
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	285 265		285 265	300 758
TOTAL GENERAL	27 815 469	12 301 576	15 513 893	16 211 295
(1) Dont droit au bail			68 328	68 328
(2) Dont à moins d'un an			57 870	58 045
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/13 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	7 976 336	7 762 756
CAPITAL	1 600 000	1 600 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	496 700	496 700
RESERVES	4 960 472	4 934 289
RESERVE LEGALE	160 000	160 000
AUTRES RESERVES	4 800 472	4 774 289
RESULTAT DE L'EXERCICE	728 493	529 943
PROVISIONS REGLEMENTEES	190 670	201 824
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	7 976 336	7 762 756
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	112 603	125 805
PROVISIONS POUR RISQUES	90 581	90 581
PROVISIONS POUR CHARGES	22 021	35 223
DETTES (1)	7 424 953	8 322 733
DETTES FINANCIERES (2)	1 561 323	2 459 883
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	930 365	1 371 706
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	630 958	1 088 176
DETTES D'EXPLOITATION	5 847 319	5 579 627
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 497 845	3 421 897
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 222 815	2 155 554
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	126 658	2 174
DETTES DIVERSES	16 309	283 223
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	14 336	26 983
AUTRES DETTES DIVERSES	1 973	256 239
TOTAL GENERAL	15 513 893	16 211 295
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	799 192 6 625 760	1 097 414 7 225 319
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/13 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	59 205 424	58 620 743
VENTES DE MARCHANDISES	58 445 208	57 816 599
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	474 364	441 918
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	58 919 572	58 258 518
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 822	3 634
REPRISES SUR PROVISIONS	16 983	166 162
TRANSFERTS DE CHARGES	254 259	180 709
AUTRES PRODUITS	12 786	11 718
CHARGES D'EXPLOITATION	57 821 797	57 550 248
ACHATS DE MARCHANDISES	46 637 937	46 259 501
VARIATION DES STOCKS	109 314	115 262
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	100 296	112 759
VARIATION DES STOCKS	(10)	(3 552)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 947 827	3 918 011
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	765 931	748 772
SALAIRES ET TRAITEMENTS	4 042 971	4 080 585
CHARGES SOCIALES	1 300 587	1 377 312
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	879 921	912 752
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	16 682	6 038
AUTRES CHARGES	20 336	22 803
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 383 627	1 070 495
PRODUITS FINANCIERS	33 267	45 928
PARTICIPATIONS	2 483	3 317
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	17 584	24 768
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	1 403	1 643
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	11 795	16 199
CHARGES FINANCIERES	37 988	60 377
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	37 988	60 377
RESULTAT FINANCIER	(4 720)	(14 449)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 378 906	1 056 046

SACOPAL

Commissaire aux Comptes


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/14 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/13 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	33 019	40 343
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	17 980	16 366
REPRISES SUR PROVISIONS	15 039	23 976
CHARGES EXCEPTIONNELLES	120 927	157 403
SUR OPERATIONS DE GESTION	108 042	131 397
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	9 000	18 700
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	3 885	3 885
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		3 420
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(87 908)	(117 059)
PARTICIPATION DES SALAIRES	232 295	160 210
IMPOTS SUR LES BENEFICES	330 209	248 833
<i>Total des produits</i>	<i>59 271 711</i>	<i>58 707 015</i>
<i>Total des charges</i>	<i>58 543 217</i>	<i>58 177 071</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	728 493	529 943
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	18 909	21 092
Produits financiers concernant les entreprises liées	2 050	2 540
Charges financières concernant les entreprises liées		

A N N E X E**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Le droit au bail est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- | | | | |
|-----------------------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|
| - Agencements des terrains : | 20 à 30 ans | - Matériel d'exploitation : | 3 à 10 ans |
| - Constructions : | 10 à 30 ans | - Matériel de transport : | 5 ans |
| - Agencements des constructions : | 6 ans 2/3 à 10 ans | - Matériel de bureau : | 3 à 8 ans |
| - Agencements divers : | 5 à 20 ans | - Mobilier de bureau : | 6 ans 2/3 à 10 ans |

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 10 495 actions de 152.45 euros.

Fonds commercial

* S.A.R.L. Electro Service	Fusion le	09/07/2007	6 098
			6 098

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	208 099	5 119		213 218
Immobilisations corporelles	16 851 688	170 554	16 000	17 006 242
Immobilisations financières- titres	1 070 158	27 351	9 000	1 088 509
Immobilisations financ.- créances	667 260	27 187	157 844	536 603
	18 797 205	230 211	182 844	18 844 572

SACOPAL
Commissaire aux Comptes

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	129 633	7 401		137 033
Immobilisations corporelles	11 282 498	872 521	16 000	12 139 019
	11 412 131	879 922	16 000	12 276 052
(*) Dont dotation : . linéaire		830 586		
. dégressive		49 336		
. exceptionnelle				

Provisions	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS (*)	REPRISES (*)	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	201 824	3 885	15 039	190 670
Autres provisions réglementées				
Prov. risques et charges (1)	125 805		13 202	112 603
Prov. dépréciation actif immobilisé				
Prov. dépréciation actif circulant	12 623	16 682	3 781	25 523
	340 252	20 567	32 022	328 796
(*) Dont : . exploitation		16 682	16 983	
. financier				
. exceptionnel		3 885	15 039	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	13 202
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- Une provision pour risque de restitution d'impôts lié aux déficits des filiales pour 3 k€.
- Une provision pour gros entretien concernant la révision trentenaire du réseau de sprinklage pour un montant de 19 k€.
- Un litige commercial consécutif à l'assignation par le ministère de l'économie devant le tribunal de commerce de Paris de la société coopérative nationale (à laquelle appartient la société) et dont la quote-part de risque peut être estimée à 91 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, qui a fait appel de cette décision.

Dans l'attente du dénouement définitif de cette procédure, la société a décidé de maintenir la provision.

Biens pris en crédit-bail		IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens			
Valeur d'origine			87 000
Dotation aux amortissements théoriques			17 400
Cumul des amortissements théoriques			36 975
Valeur nette			50 025
Redevances			
Afférentes à l'exercice			19 001
Cumulées			56 985
Restant à payer :			19 001
. à moins d'un an			19 001
. de un à cinq ans			15 834
. à plus de cinq ans			
. total			34 835
Prix d'achat résiduel en fin de contrat			8 700
Créances : état des échéances			
	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	536 603	57 870	478 733
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 546 318	1 546 318	
Créances diverses	156 782	156 782	
Charges constatées d'avance	285 265	285 265	
	2 524 968	2 046 235	478 733
Dettes : état des échéances			
	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	583	583	
Emprunts bancaires (1)	929 782	366 557	563 225
Emprunts & dettes financières divers (2)	630 958	481 587	149 371
Avances, acomptes reçus sur commandes			
Dettes d'exploitation	5 847 319	5 760 723	86 596
Dettes diverses	16 309	16 309	
Produits constatés d'avance			
	7 424 951	6 625 760	712 596
(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires			
			583
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice			
			-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice			
			441 064
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales			
			445 862

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	-
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	9
- Agents de maîtrise	27
- Employés	121
	<u>157</u>

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Sous la rubrique « Charges sociales » du compte de résultat, figure une créance fiscale de 130 k€ au titre du CICE.

En termes de trésorerie, ce crédit d'impôt s'imputera sur l'impôt sur les sociétés de cet exercice.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Subventions d'équilibre accordées	107 962	
Cession d'immobilisations financières	9 000	17 980
Amortissements dérogatoires	3 886	15 039
Pénalités et amendes	80	
	120 927	33 019

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	86 596
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	145 699
	<u>232 295</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe d'intégration fiscale est composé de la société mère S.A.S. THOUARS DISTRIBUTION et de ses filiales, la S.A.R.L. L'ODYSSEE et la S.A.R.L. CAFETERIA DU THOUET.

La société mère conserve l'économie d'impôt générée par le déficit d'une filiale jusqu'au retour à une situation bénéficiaire.

Une provision pour impôt est constituée lorsque le risque de restitution apparaît probable.

Le produit d'impôt sur les sociétés est comptabilisé en diminution du poste "Impôt sur les bénéfices".

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	390 138
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-59 929
	<u>330 209</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	118 587
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	132 510

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par le nantissement du fonds de commerce.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	250 000	250 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce à prédominance alimentaire.

Ils sont gérés par un organisme de gestion des assurances collectives.

Le total des fonds versés et assurés au 31 janvier 2014 s'élève à 149 985 €.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3.50 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 34 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2012.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

453 000 €

Droit individuel à la formation (D.I.F.)

Les droits acquis au titre du D.I.F. ne font pas l'objet de provision inscrite dans les comptes.

Le montant des droits acquis résulte de dispositions légales.

En application de la convention collective nationale du commerce à prédominance alimentaire, les salariés ont acquis un droit individuel à la formation de 17 122 heures au 31/12/2013.

Entreprises liées	L'Odyssée	Cafétéria du Thouet	Sogeco	Total
Participations	10 000	10 000	-	20 000
Immobilisations financières diverses	13 316	83 402	1 829	98 548
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	-	-	16 231	16 231
Produits de participation	710	1 340	-	2 050
Autres produits financiers	-	-	-	-
Charges financières	-	-	-	-
Charges exceptionnelles (subvention d'équilibre)	49 437	58 525	-	107 962

	SARL L'Odyssée 100 Sainte-Verge R.C.S. Niort 514 594 415	SARL Cafétéria du Thouet 79100 Sainte-Verge R.C.S. Niort 529 803 181
Filiales & participations à plus de 50 %		
Capital	10 000	10 000
Capitaux propres autres que le capital	-16 948	-10 004
Quote-part du capital détenu	100%	100%
Valeur brute des titres détenus	10 000	10 000
Valeur nette des titres détenus	10 000	10 000
Prêts et avances consentis	13 315	83 402
Cautions & avals donnés	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	424 023	358 081
Résultat du dernier exercice clos	-	-
Dividendes encaissés	-	-

Comptes consolidés**Néant****Honoraires de commissariat aux comptes**

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.